

> VOUS ÊTES ÉTUDIANT EN CLASSE PRÉPARATOIRE AUX GRANDES ECOLES (CPGE)

LES PRINCIPALES INFORMATIONS DANS LE CADRE DE VOTRE INSCRIPTION EN LICENCE À L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

INFORMATIONS SUR L'INSCRIPTION

Pourquoi faut-il s'inscrire à l'université ?

- Depuis 2015, l'inscription en licence à l'université est obligatoire pour les élèves CPGE inscrits dans les lycées publics. Elle est facultative pour les élèves inscrits dans les lycées privés.
- L'inscription se fait dans l'une des universités conventionnées avec le lycée. Elle a lieu à partir de mi-octobre 2018.

Comment s'inscrire ?

- Pour s'inscrire en 1ère année de licence :
 - vous choisissez votre licence parmi l'offre de formation dédiée aux élèves CPGE,
 - le lycée recueille votre vœu de licence et le communique à l'université,
 - l'université vous délivre un identifiant de connexion au serveur d'inscription web,
 - vous procédez à votre inscription administrative par le web et payez en ligne vos droits de scolarité.
- Pour s'inscrire en 2ème ou 3ème année de licence :
 - vous étiez inscrit à l'UGA en 2017/18 : la connexion au serveur d'inscription web s'effectue avec votre date de naissance et votre numéro d'étudiant UGA, figurant sur votre carte d'étudiant 2017/18
 - vous étiez inscrit dans une autre université en 2017/2018 : vous devez procéder à votre inscription administrative par correspondance. Contactez : sos-inscription-cpge@univ-grenoble-alpes.fr

Combien coûte l'inscription ?

- En amont de l'inscription à l'université, chaque élève doit impérativement s'acquitter de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) sur le site web national dédié pour un montant de 90€ (exonération pour les boursiers nationaux). Plus d'infos sur la [CVEC](#).
- Ensuite, il faut régler à l'université le montant des droits universitaires 2018-2019 :
 - Etudiant non-boursier national : 170 €
 - Etudiant boursier national : exonération des droits d'inscription (0€)
- Le règlement de vos droits d'inscription s'effectue par paiement sécurisé uniquement par carte bancaire.

Plus d'informations sur la procédure d'inscription sur le [site de l'UGA](#).

En cas de problème, contactez : sos-inscription-cpge@univ-grenoble-alpes.fr

INFORMATIONS SUR LA RÉORIENTATION

Vous êtes élève CPGE 1ère année et vous envisagez d'arrêter votre classe préparatoire pour intégrer une 1ère année de Licence à l'université

En cours de 1ère année

1. Vous pouvez intégrer la 1ère année de licence dans laquelle vous êtes inscrit :
 - au plus tard le 26 octobre pour suivre les cours du semestre 1
 - au plus tard le 14 décembre pour suivre les cours du semestre 2
2. Vous pouvez vous réorienter vers une autre licence que celle dans laquelle vous êtes inscrit :
 - Vous relevez de la commission de réorientation de l'université.
 - Vous devez compléter à partir de novembre une demande de réorientation à déposer avant la mi-décembre 2018.

Pour vous accompagner, prenez contact avec l'Espace Orientation Insertion Professionnelle de l'UGA : orientation-insertion@univ-grenoble-alpes.fr

En fin de 1ère année

Une commission mixte réunissant les lycées et l'université étudie début juillet, au vu des résultats de l'année, les demandes de réorientation en licence.

Vous souhaitez modifier votre licence d'inscription tout en restant en CPGE

Cela est possible en fin d'année uniquement, sur demande écrite et motivée à transmettre via votre lycée, un mois avant la tenue de la commission mixte de début juillet.

LA VALIDATION DE L'ANNÉE DE LICENCE

Comment ça fonctionne ?

Un avis sur la validation de l'année de licence est donné en fin d'année par une commission mixte composée de représentants des lycées et de l'université.

Ce sont ensuite les jurys d'année universitaire qui décident de la validation ou non-validation de l'année de licence, à la lumière des notes et appréciations transmises par les lycées et des attendus des formations de licence.

La validation de l'année emporte l'attribution de crédits ECTS (European Credits Transfert System) correspondants : Licence 1 = 60 ECTS, Licence 2 = 120 ECTS, Licence 3 = 180 ECTS.

Comment savoir si j'ai validé mon année de licence ?

Au fur et à mesure des délibérations des jurys, l'université met à votre disposition les résultats sur le site intranet dédié aux étudiants de l'UGA (LEO). Pour y accéder, vous avez besoin de votre numéro étudiant et de votre mot de passe. Ces informations se trouvent sur les documents d'inscription qui vous sont remis avec votre carte.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTER LE SITE DE L'UGA :

WWW.UNIV-GRENOBLE-ALPES.FR



OCTOBRE 2018